

Résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages

École : NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR

Enseignement primaire

Classe 901

Année scolaire 2018-2019



Voici des informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2018-2019.

Première communication écrite

- Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant
- Elle comporte des commentaires sur la manière dont votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et de son comportement. Elle sera remise aux parents par courriel dans la **semaine du 15 octobre 2018.**

Bulletin 1

- Étape 1 : 29 août au 9 novembre 2018
- Le bulletin sera remis en ligne le 16 novembre 2018. Les parents désireux de rencontrer l'enseignante pourront le faire dans la soirée du 15 novembre 2018 et possiblement dans l'avant-midi du 16 novembre 2018, selon l'heure de rendez-vous donnée. Notez, pour chaque élève de la classe 901, un plan d'intervention révisé en compagnie des parents est prévu en fin novembre ou en décembre 2018. Pour les parents qui préféreront se déplacer qu'une seule fois, il sera également possible de discuter du bulletin lors de cette rencontre.

Bulletin 2

- Étape 2 : 12 novembre 2018 au 1er mars 2019
- Bulletin remis en ligne aux parents le 1er mars 2019. L'enseignante demeurera disponible pour rencontrer certains parents le 28 février 2019, entre 15h00 et 18h30, sur rendez-vous.

Bulletin 3

- Étape 3 : 4 mars au 21 juin 2019.
- Bulletin remis en ligne aux parents le 2 juillet 2019

Dans chacune des disciplines, des tâches permettant de vérifier l'acquisition et l'utilisation des connaissances seront proposées aux élèves. Le tableau ci-dessous présente les types de tâches permettant d'évaluer les apprentissages dans les différentes disciplines ainsi que les éléments qui feront l'objet d'une consignation à chaque bulletin scolaire.

Les tâches demandées dans chacune des disciplines sont adaptées au niveau d'apprentissage de votre enfant. Ce dernier a été établi dans son plan d'intervention.

Discipline	Tâches	Compétence	Bulletin		
			1	2	3
	Tâches portant sur la connaissance des correspondances lettres-sons,	Lire 50%	x	x	x

Français	reconnaissance globale de certains mots fréquents, lecture et compréhension de phrases ou de courts textes, entrevues de lecture, rédaction de phrases supportées d'images ou de courts textes, échanges verbaux présents dans la vie courante, etc.	Écrire 30%		x	x
		Communiquer oralement 20%		x	x
Mathématique	Évaluations nécessitant une mobilisation de quelques concepts appris (Ex. : reconnaître l'opération à effectuer dans un problème donné, représenter cette situation à l'aide de dessins) Tâches portant sur la connaissance et la compréhension des nombres (Ex. : nommer, dénombrer, comparer, ordonner, décomposer) Etc.	Résoudre une situation problème 20%		x	x
		Utiliser un raisonnement mathématique 80 %	x	x	x
Anglais	Chansons, comptines, jeux, histoires, couleurs, chiffres, etc.	Communiquer oralement		x	x
		Comprendre des textes lus et entendus		x	x
Éthique et culture religieuse	Partage de points de vue et réflexions sur des questions éthiques, connaissances liées aux cultures religieuses, identification de règles et de valeurs qui favorisent le vivre-ensemble.			x	x
Arts plastiques, Musique	Création, appréciation d'une œuvre, interprétation d'une œuvre musicale, utilisation de techniques.			x	x
Éducation physique et à la santé	Application de techniques et de stratégies, élaboration de plans d'action. Production et présentation de chorégraphies et d'enchaînements d'actions. Élaboration d'un plan de pratique d'activités physiques et d'amélioration de ses habitudes de vie.			x	x

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé au bulletin pour la consignation de commentaires en lien avec les forces, les défis et les progrès de votre enfant. L'enseignant utilisera cet espace au besoin pour vous donner quelques explications sur les résultats indiqués. Par ailleurs, différents moyens sont utilisés par les enseignants pour favoriser les échanges réguliers avec les parents :

Feuilles de route et les suggestions hebdomadaires d'études et d'exercices;
Appels téléphoniques;
Travaux envoyés à la maison, etc.

Commentaires sur certaines compétences non disciplinaires au bulletin scolaire

Les compétences suivantes font l'objet de commentaires qui permettent de vous informer de certains comportements et attitudes de votre enfant en classe. Ces commentaires sont inscrits au bulletin des étapes 1 et 3 de l'année scolaire.

Organiser son travail : étape 1 et 3

Travailler en équipe : étape 1 et 3

Pour obtenir plus d'informations en ce qui concerne les modalités d'évaluation et de consignation des résultats, n'hésitez pas à consulter l'enseignant(e) de votre enfant. Il lui fera plaisir de répondre à toutes vos questions.

Karine Beauregard, directrice